



Association Pour la Sauvegarde
du Seyon et de ses Affluents



BULLETIN

No 15 SEPTEMBRE 1995

Rédaction : Denis Robert

Adresse postale APSSA

Association Pour la Sauvegarde du Seyon et de ses Affluents
2053 CERNIER

C C P

Association Pour la Sauvegarde du Seyon et de ses Affluents
2053 CERNIER : 20 - 6276 - 2



Le billet : QU'ENTEND-ON PAR DIVERSITE BIOLOGIQUE ?

On distingue 3 types de diversités :

La diversité génétique

On parle diversité génétique lorsque l'on veut évaluer la gamme des caractères différents et transmissibles existant chez les individus d'une même espèce. Le terme "espèce" est une catégorie conceptuelle et biologique chargée de regrouper les individus (plantes et animaux) et en même temps de les distinguer. L'espèce fait référence à des individus qui sont génétiquement semblables, c'est-à-dire qui ont le même nombre de chromosomes, la même structure génétique et qui peuvent se reproduire entre eux.

Les caractères particuliers de chaque individu sont localisés dans les gènes sous forme de code et se distinguent selon les individus et les variétés d'une même espèce. Plus la variété de ces caractères est grande, plus une espèce a des chances de s'adapter à des changements importants survenant dans l'environnement. La perpétuation de la vie dans sa diversité est ainsi liée à la multiplicité des caractères contenus dans le code génétique des plantes et animaux. Les plantes à fleurs contiennent plus de 400'000 gènes; il y en a 100'000 chez les mammifères.

.../...

La diversité spécifique

La diversité spécifique fait référence à l'existence de plusieurs espèces différentes sur un même territoire de dimension modeste (biotope). Il s'agit par exemple d'une forêt, d'un marais, d'un ruisseau ...

Un grand nombre d'espèces différentes sur un territoire donné est le signe d'une richesse d'un biotope; et de nos jours cela signifie aussi qu'il est relativement préservé de l'homme. Les interrelations entre les espèces y sont nombreuses car les chaînes alimentaires sont plus ou moins longues et détaillées selon le degré de diversité existante. **Par contre, la faible représentation d'ordres différents alliée à un nombre limité d'espèces du même ordre fait penser à un milieu pauvre.** En outre, moins il y a d'espèces ayant la même fonction de prédation à un maillon donné de la chaîne et **plus la fragilité de la chaîne est prononcée.**

La diversité écosystémique

La diversité spécifique conduit à considérer la diversité écosystémique dans son ensemble. Un écosystème n'est pas le fait que d'animaux et de plantes, mais aussi des éléments physiques tels que la nature des sols, l'hydrographie, le climat, la topographie et les grands cycles qui régulent ces systèmes: cycle du carbone, de l'azote, de l'oxygène, du phosphore, du soufre... Ces mécanismes sont complexes et encore trop imparfaitement connus, mais ce sont eux qui permettent la continuation de l'existence des espèces et la préservation de la biodiversité. **La diversité des écosystèmes est aussi parfois considérée comme la variété et le nombre des écosystèmes différents compris dans une région donnée.**

Les trois formes de biodiversité ont des relations étroites entre elles. La diversité écosystémique dépend en fait du maintien de la diversité génétique, du foisonnement des gènes des variétés et des espèces. Les écosystèmes sont ainsi de vastes réservoirs de gènes qui garantissent la continuation de l'existence de la biosphère dans sa capacité d'adaptation aux changements qui pourraient advenir.

A la guerre d'extermination que d'aucuns qualifient encore de chasse qui faillit emporter tigres, rhinocéros, baleines et éléphants et qui n'est pas terminée, s'est ajoutée désormais une autre menace, infiniment plus grave: la banalisation, le nivellement de la nature, la disparition des espaces de vie."
(texte tiré de : Auroi Claude, La diversité biologique - la vie en péril, Editeur Georg, 1992)

Frédéric cuche

ormation information information informa

ASSEMBLEE GENERALE

Elle a eu lieu le 9 mars à l'Hôtel de Commune de Dombresson

Dans son rapport présidentiel, Frédéric Cuche a mentionné quelques réalisations importantes, en particulier: la création d'une zone de filtration expérimentale (resp. W. Matthey) et une enquête sur les batraciens en collaboration avec les écoles (resp. J.-B. Vermot)

Les rapports du caissier (J.-L. Zimmermann) et des vérificateurs (par A. Pancza) ont été suivis de la présentation du nouveau comité qui reste le même et qui est donc formé de :

président : Frédéric Cuche
vice-président : Willy Matthey
secrétaire verb. : Denis Robert
secrétaire corresp. : Jean-Bernard Vermot
caissier : Jean-Louis Zimmermann

Les vérificateurs, pour l'année prochaine, seront André Pancza, Aloïs Perregaux et Marc Humbert (suppléant).

Le comité a signalé que plusieurs communes du Val-de-Ruz versaient chaque année une "cotisation volontaire" et qu'il était envisagé, à l'avenir, de proposer aux communes le versement d'un montant de Fr 50.-- si elles comptent moins de 500 habitants, et Fr 100.-- si elles regroupent plus de 500 habitants. Cette proposition a été approuvée par l'assemblée.

Dans les divers, il a été rappelé que 1995 était l'Année Européenne de la Conservation de la Nature et que l'APSSA envisageait quelques réalisations ponctuelles à cette occasion.

La partie administrative a été suivie de plusieurs interventions :

- Madame Anne-Marie Fallet, présidente du législatif, a apporté le message des autorités communales.
- Monsieur Jean-Claude Diacon, conseiller communal, a présenté un intéressant exposé intitulé "Le Seyon à Dombresson". (cf. texte p.)
- Finalement, Monsieur Jeannot, animateur de groupes d'études de la nature et "chasseur sans fusil" franc-comtois, a ravi l'assemblée avec ses clichés fort bien commentés.

TRAVAUX D'ENTRETIEN

Les Amis de la Nature ont, une nouvelle fois, consacré une journée de leurs loisirs au nettoyage et à l'entretien des étangs, bisse et zone de filtration, le samedi 2 septembre. Merci à eux.

INCENDIE A FONTAINEMELON

La catastrophe qui a frappé la Fabrique de Fontainemelon n'a pas laissé l'APSSA indifférente.

Une dizaine de membres de l'Association ont apporté spontanément leur aide aux travaux de nettoyage des cours d'eau touchés.

De plus, il a été mis sur pied une planification d'observations ponctuelles en différents endroits pollués. Ceci dans le but de déterminer les dégâts occasionnés à la faune et à la flore et les remèdes éventuels à apporter. L'APPSA s'est adressée à l'Etat pour ce travail de collaboration.

COTISATIONS 1994

Nous rappelons enfin à tous les membres que nous attendons dès maintenant le paiement de leur cotisation 1995 (bulletin de versement ci-joint). Les montants :

- membres individuels	20.--
- couples	30.--
- membres collectifs	100.--
- communes cotisantes	50.-- (moins de 500 hab.)
	100.-- (plus de 500 hab.)

Merci d'avance.

le comité

LE SEYON A DOMBRESSON

Que dire du Seyon à Dombresson ? Nombreux sont les auteurs qui décrivent ce qu'il était autrefois, les activités qui se faisaient sur son passage et les méfaits que les hommes lui ont portés!

Pour moi le Seyon est avant tout souvenir; quand j'étais enfant, nous l'appelions "le collecteur".

Parler du Seyon à Dombresson, c'est aussi parler du Ruz Chasseran et du Torrent.

L'histoire nous parle du Ruz Chasseran descendant la Combe Biosse, traversant Villiers et longeant le sud de Dombresson. Au passage, il se mélangeait au Seyon qui descendait de la côte de Chaumont pour se séparer encore en deux ruz égayant le village. Ensemble ils ont participé aux activités de la population et à leurs soucis pendant les périodes d'étiage.

Une de nos rues porte le nom de "Chemin du ruz Chasseran". Elle va de la Charrière au chemin du Rin qui mène à Savagnier. J'imagine la beauté que ce cours d'eau donnerait à la rue que j'habite!

Nous avons aussi la rue du Seyon. C'est la sortie du village, le long de la route qui porte le même nom et qui conduit à Neuchâtel. C'est là, à la sortie du village, que le Ruz Chasseran et le Seyon devaient se retrouver pour la deuxième fois. Ne gardant que le nom de Seyon, il devait traverser les champs en faisant quelques lacets pour se diriger aux Prés Royer où il formait quelques étangs et recevait occasionnellement le Torrent.

Autrefois le Seyon et le Ruz Chasseran alimentaient nos moulins, nos scieries et même une "baigne" située à la Charrière. Cette baigne, piscine en été, patinoire en hiver, a été créée en 1917 pour les plaisirs de la population. Après quelques années d'enthousiasme, il y a eu faillite et la piscine se transforma en pisciculture. Laisser à l'abandon, elle est aujourd'hui recouverte d'un gazon et entourée d'une haie. Selon les archives, nous savons qu'au siècle passé un certain Kornmeyer vantait les vertus curatives des eaux ferrugineuse du Seyon. Elles auraient pu traiter les cas d'anémie, de chlorose, d'appauvrissement du sang et les digestions difficiles...

Revenons à notre Seyon! Quand j'étais enfant, il y avait des orties parmi les herbes. Les oeufs de grenouilles avaient beaucoup d'intérêt pour finir dans de petits aquariums où nous observions le développement des têtards. Il y avait aussi des petites pommes sauvages ... C'est au bord de ce cours d'eau que nous prenions le goûter composé de pain, de fromage et de thé. Moments paisibles qui entrecoupaient les travaux des champs tels que le ramassage des pommes de terre, les foins et bien d'autres ...

Il suffit d'un filet d'eau pour que les enfants y prennent plaisir. Barrages et cabanes unissent, encore aujourd'hui, nos enfants dans leurs loisirs. Certains ont essayé le patin, d'autres le matelas pneumatique. Un agriculteur a dû démolir, à l'aide de son tracteur, une construction qui menaçait d'inonder ses cultures.

Avec un peu d'imagination et la compréhension de certains obstinés, le Seyon à Dombresson pourrait s'égayer! Un petit chemin longeant le ruisseau, évitant les branches des arbres d'un côté et les labours de l'autre. Quelques bancs pour les promeneurs où nulle voiture ne les dérangerait ...

Le Torrent, lui aussi, mériterait d'être aménagé. Je me souviens d'un escalier de rondins qui menait au bord de ce curieux ruisseau. En lisière de forêt, il y avait une table et un banc de bois. Un foyer permettait d'y faire une flambée et de griller un quignon de pain.

L'utilisation de l'eau du Seyon

A Dombresson, l'utilisation moyenne journalière est de 360 m³, dont 100 m³ destinés à 7 fontaines. Il reste donc 260 m³ environ pour 1200 habitants, ce qui représente 220 litres par jour et par habitant. Au relevé des compteurs, nous obtenons 170 litres. La moyenne cantonale est de 400 litres environ; mais il faut souligner que nous avons peu d'industrie.

Il serait intéressant, pour plusieurs raisons, de mettre un débit-mètres, provisoire, à la source du Seyon. Entre autres nous pourrions connaître le pourcentage d'eau que nous prélevons pour la consommation de nos deux villages (Villiers et Dombresson). Selon mon observation, sur plus de 10 ans, ce pourcentage devrait être moins important que certains le laissent entendre.

Si le Seyon pouvait parler, il nous dirait; "Gens de Villiers et Dombresson, j'ai plaisir à étancher votre soif, mais je vous en prie, pendant la période d'étiage, laissez-moi un peu d'humidité".

Rappelons encore que Dombresson est le premier village du Val-de-Ruz à avoir réalisé un séparatif des eaux claires retournant au Seyon et des eaux usées passant d'abord par la STEP.

Jean-Claude Diacon

ARBRES ET ARBUSTES DU SEYON

L'EPICEA

QUI SUIS-JE ?

Noms et prénoms: Epicea, sapin rouge, pesse

Pour les intimes: Picea abies

Frères: Personne en Suisse!

Cousins et cousines: Le sapin blanc, le mélèze, les pins (sylvestre, noir, à crochets, l'arolle), le douglas

Famille: Pinacées

Parents éloignés: Cyprès, genévrier, if

Sexe: Plante monoïque, à fleurs mâles et femelles séparées, mais sur le même individu (comme l'aulne!)

Professions: Presque tous les métiers: fournisseur de bois d'oeuvre, de râperie ou de chauffage, garde-manger pour les animaux (bec-croisés, écureuils, etc.), animateur familial, fournisseur de térébenthine

Utilisations: Charpente, menuiserie, lutherie, poteaux, pâte de bois, panneaux, sapins de Noël

Signes particuliers: Arbre de grande taille et à croissance rapide. Se plaît dans presque tous les terrains et climats. Se reconnaît du sapin blanc par sa cime plus pointue, ses pives suspendues sous la branche, ses aiguilles de section carrée, sans lignes blanches sur la face inférieure. En forêt, n'a pas de branches vertes sur la partie inférieure du tronc. Ecorce brun-rouge.

MON PORTRAIT



MES SPECIALITES - MAISON

Il était temps! Enfin un résineux dans cette longue liste monotone de feuillus! Avez-vous remarqué que mon portraitiste ne vous a présenté jusqu'ici que des arbres et arbustes qu'on ne peut reconnaître que six mois sur douze?! Alors que moi, *roi des forêts*, je reste vert toute l'année! D'un autre côté, je me demande pourquoi on me présente. Tout le monde connaît le sapin dans le Jura.

Mais qu'est-ce qu'on chuchote, dans mon dos? Ce ne serait pas moi, le *vrai* sapin? Voilà de beaux racontars de scientifiques de la ville qui ne sont jamais allés faire une torrée au Mont d'Amin! ...Enfin, bon, c'est vrai, j'avoue... On ne veut quand même pas faire des bringues dans la famille, déjà qu'on n'est pas trop nombreux! Le vrai sapin, c'est mon cousin le sapin blanc, *Abies alba* pour les intimes. Voilà, je l'ai dit, c'est en ordre!

...Mais on ne m'enlèvera pas de la tête que le roi c'est moi. Mon pauvre cousin présente des faiblesses qui peuvent lui coûter cher: il résiste beaucoup moins bien que moi au froid et à la sécheresse, il fait le difficile quand le sol devient trop acide, il se laisse même parasiter par le gui, une vraie honte! Et allez lui demander de vous présenter ses pives! Il faudra vous encorder et grimper jusqu'à sa cime ou presque: pas une seule n'arrive entière au sol, elles se désagrègent sur l'arbre. Pour reprendre le mot fameux d'un autre roi: "La pive, c'est moi!".

Je me demande toutefois si ma "modestie" ne m'emporte pas trop loin! C'est vrai aussi que je vis partout, que j'ai parfois, grâce à l'homme, pris la place des autres, que j'acidifie le sol et élimine ainsi des petites fleurs qui ne m'ont rien fait, que ma maison d'origine c'est la montagne, que j'intercepte trop les pluies qui voudraient atteindre le sol! Mais que voulez-vous, on a les défauts de ses qualités!

Sylvette et Jean-Michel Gobat

BATRACIENS (suite) : Les étangs "naturels"

Après les étangs privés, c'est maintenant au tour de quelques étangs, mares et bief de livrer les secrets de leurs profondeurs. Quelques classes des écoles du Val-de-Ruz ont pris plaisir à plonger leurs yeux dans les étendues d'eau avoisinant leur localité.

Il s'agissait de procéder à l'inventaire des Batraciens (présence et ponte) au printemps 94. Voici donc un aperçu des différentes observations.

Le Bief de Bayerel

La classe de Savagnier s'est approchée du Bief de Bayerel. Les visites ont commencé à fin mars et se sont prolongées jusqu'en juin. Les élèves ont mesuré ce cours d'eau de 600 m., l'ont divisé en segments qu'ils ont dessinés sur papier millimétrique. Pour l'ensemble du bief, tant la disposition de la végétation que la présence des Batraciens ou de leur ponte ont été consignées avec précision. Comme il s'agit d'une eau courante, les 20 pontes de Grenouilles rousses découvertes se localisaient dans les touffes de végétation ou dans les endroits précédant les quelques petits barrages aménagés au fil de l'eau. Ces obstacles empêchent un transport des oeufs vers l'aval. Un Crapaud commun a également été surpris sur les lieux. Pas d'information sur la ponte chez cette espèce.

L'étang de la station d'épuration du Pâquier

Au Pâquier, cet étang se place à la fin du dispositif d'épuration des eaux. Il s'agit d'une pièce d'eau d'environ 100 m carrés dans laquelle les élèves ont recensé une soixantaine de pontes de Grenouilles rousses. Dans quelques autres mares du village, le Crapaud commun et le Triton alpestre ont colonisé les lieux de manière spontanée. A cette altitude, les gelées d'avril causent des dégâts considérables aux pontes.

Cernier: l'étang de La Fontenelle

Une classe d'orientation du collège secondaire s'est vouée à des visites régulières de l'étang créé en 1978. cet étang de pleine lumière offre un échantillonnage varié de plantes et on y a localisé 4 espèces de Batraciens: Grenouille rousse, Crapaud commun, Triton alpestre et Triton palmé. Ici aussi, le gel est "meurtrier". Néanmoins, il semble que les oeufs de Tritons déposés davantage en profondeur et emballés dans la végétation résistent mieux aux attaques du froid.

La gouille de l'ancienne carrière des Hauts-Geneveys

Située au nord-ouest du village, au-dessus du réservoir communal, dans une ancienne carrière, cette gouille ne reçoit de l'eau qu'à la fonte des neiges ou durant les longues périodes de pluie. Sa profondeur minimale (10 cm) la laisse donc souvent à sec. La Grenouille rousse et le Triton alpestre y sont présents, mais pour le second, aucune ponte n'a pu être recensée en 94.

Valangin

Derrière le Château, les 30 pontes de Grenouilles rouges observées se répartissaient dans les 2 étangs de l'endroit. Une densité d'oeufs et de têtards bien plus élevée a pu être constatée dans l'étang qui présentait une eau claire. Les eaux troubles du second semblaient délaissées. Au sud de La Borcarderie, dans un ancien tracé du Seyon, le bouillonnement causé par la multitude de Grenouilles rouges occupées à s'accoupler souligne la forte présence de ce Batracien à cet endroit.

Région de Coffrane

Tous les renseignements portant sur cette région ont été transmis par Monsieur Marc Burgat. Les étangs du Bois-du-Clos et de La Pôlière, les gouilles des gravières, la zone inondée puis travaillée par le piétinement des bovins au Bas de Ruz ont tous mis en évidence un peuplement massif par la Grenouille rouge.

L'extrémité ouest du Val-de-Ruz

N'ayant pas d'étang dans le voisinage de l'école, la classe de Montmollin a décentré son activité sur le district de Boudry en observant la mare de Serroue, l'étang de l'ENSA et la mare de Plan du Bois, sous Montézillon. A Serroue, la mare, à l'ombre des épicéas et des hêtres, est en voie de comblement (bois mort et feuilles). Aucune végétation ne s'y développe. Le Triton alpestre et la Grenouille rouge y sont présents, en nombre restreint toutefois. Le très grand étang de l'ENSA, réserve d'eau en cas d'incendie, voit chaque année affluer des centaines de crapauds regagnant leur lieu de ponte. Leurs effectifs ont à souffrir du trafic routier. Leurs oeufs et leurs têtards sont la proie des Truites qui chassent dans ces eaux. La Grenouille rouge est aussi présente dans cet étang très éclairé... où l'accroissement de la végétation est contrôlé par l'homme. A Plan du Bois, l'ombre de la forêt conserve à l'eau de la mare une température fraîche. Les enfants y ont découvert quelques pontes de Grenouilles rouges, une larve ainsi que des adultes de Tritons alpestres et une énorme larve de Crapaud sonneur. Ces larves proviennent de la ponte 93 et n'ont pu accomplir leur cycle de développement en une saison. Peut-être en raison de la température de l'eau.

Le long du Seyon

L'axe sur lequel le Seyon dessine son cours recèle une multitude de gouilles et de flaques qui constituent autant de lieux attractifs à la saison de la ponte. Massivement occupées, elles mettront en péril la totalité des oeufs par un assèchement certain dans un bref délai. Pareils lieux ont été répertoriés au nombre d'une dizaine par Monsieur Damien Reichen d'Engollon qui au besoin a déplacé maintes pontes menacées.

Jean-Bernard Vermot

N.B. Dans le prochain Bulletin : bilan du recensement des Batraciens.

ENQUETE SUR UN SENTIER-NATURE AU BORD DU SEYON

Il y a trois ans, l'APSSA avait procédé à la réfection du sentier Valangin-la Borcarderie-Boudevilliers afin de promouvoir une promenade pittoresque le long des rives du Seyon et du Ruz d'Amont. Elle a toujours dans ses projets une prolongation de ce sentier jusqu'à Bayerel. Mais auparavant, il lui avait semblé utile de procéder à un sondage auprès de ses membres afin de connaître leur intérêt pour une telle réalisation. Peut-être nos lecteurs ont-ils en mémoire que le Bulletin No 12 de mars 1994 était accompagné d'un questionnaire intitulé " *Sentier balisé le long du Seyon: l'APSSA voudrait votre avis*" 43 réponses sont parvenues à la soussignée pour 150 questionnaires envoyés. C'est une proportion au-dessus de la moyenne, ce qui est une preuve de plus de votre intérêt pour les choses du Seyon. Voici le résultat de la consultation.

I. Fréquentez-vous le Seyon ?

1.1. *Les bords du Seyon figurent-ils parmi vos buts de promenade ?*

Oui	39	Non	4
-----	----	-----	---

1.2. *Si oui, fréquentez-vous souvent les bords de cette rivière ?*

Souvent	11	Peu souvent	27
---------	----	-------------	----

1.3. *A quelle saison surtout ?*

En hiver	6	En été	20
----------	---	--------	----

Au printemps	33	En automne	25
--------------	----	------------	----

2. 1. *Quelles sont vos activités sur les bords du Seyon ?*

Promenades à pied	36		
-------------------	----	--	--

Promenades en vélo (évent. tout terrain)			4
--	--	--	---

Promenades à cheval	2	Pique-nique	4
---------------------	---	-------------	---

Camping	Considéré comme impossible		
---------	----------------------------	--	--

Observation de la nature			24
--------------------------	--	--	----

Pêche	1	Chasse	1
-------	---	--------	---

Ski de fond	2	Photo, peinture	14
-------------	---	-----------------	----

Autres : Travail	1	Recherche de vestiges industriels	1
------------------	---	-----------------------------------	---

2.2. *Y a-t-il quelque chose qui vous gêne quand vous pratiquez ces activités ?*

Quoi ? Problème de la continuité du sentier			5
---	--	--	---

Accès à la rivière insuffisant par endroits			2
---	--	--	---

Manque de ponts et de gués			1
----------------------------	--	--	---

Pollution de l'eau : odeur, aspect			7
------------------------------------	--	--	---

Abondance de déchets divers, et partout			7
---	--	--	---

Aspect des rives corrigées de manière peu naturelle			3
---	--	--	---

Bruit des autos			3
-----------------	--	--	---

Entretien excessif des rives (taille des buissons, déserbants)			1
--	--	--	---

les vaches	1	les clôtures	1
------------	---	--------------	---

les orties	1	intolérance des propriétaires riverains	1
------------	---	---	---

3. *Remarques*

- Plusieurs personnes souhaitent une prolongation du sentier depuis la Borcarderie jusqu'à la Rincieure.

- Une autre souhaiterait un aménagement dans le style de celui de l'Ile de St Pierre ou de Champittet.

II. Le sentier Valangin - la Borcarderie - Boudevilliers.

A. Le tracé

1. *Comment trouvez-vous l'accès à ce sentier ?*

Facile	20	Difficile	1
A revoir	5	(Une fois dans sa partie inférieure).	

2. *Comment trouvez-vous la signalisation ?*

Très bonne	7	Suffisante	8
Difficile	12	(une fois pour la numérotation des arbres)	

3. *L'accès au cours d'eau est-il suffisant ?*

Oui	22	Non	3
-----	----	-----	---

4. *La sécurité du trajet est-elle suffisante ?*

Oui	24	Non	1 (Une réserve concernant la traversée de la route à Valangin)
-----	----	-----	--

5. *Avez-vous rencontré des problèmes avec des propriétaires de parcelles qui bordent la rivière ?*

Oui	2	Non	23
-----	---	-----	----

B. Les informations

1. *Souhaiteriez-vous être informé sur la faune et la flore par des panneaux explicatifs le long du sentier ?*

Oui	25	Non	8 (Une fois à cause des coûts, du vandalisme; provoquerait une plus grande affluence et perturbation de l'avifaune)
-----	----	-----	---

2. *Sur quels sujets aimeriez-vous être plus spécialement informé (par exemple par le Bulletin de l'APSSA ou les journaux locaux) ?*

Histoire régionale	25	Géologie	19
Faune des eaux courantes	28	Plantes du bord des eaux	26
Correction des cours d'eau	18	(une fois, avec des exemples de bonnes et de mauvaises corrections)	
Erosion	20	Pollution des eaux	24 (une fois sur l'état actuel de la pollution du Seyon)
Autres : relations avec les agriculteurs et leur perception des zones-tampons.			

On souhaite une information de qualité, branchée sur l'actualité (travaux, projets, en fonction de la saison), une bonne diversité des sujets, une parution plus régulière du Bulletin).

3. *Connaissez-vous le guide de ce sentier intitulé PROMENADE (numéro 29 de la Nouvelle Revue neuchâteloise, 1991) ?*

Oui	14	Non	18
-----	----	-----	----

III. Imaginez votre sentier le long d'un cours d'eau

1. Quel cheminement souhaiteriez-vous ?

Sentier herbeux	37
Sentier recouvert de gravier	5 (une fois seulement dans les endroits humides)
Chemin goudronné ou bétonné	0
Piste cyclable	1
En continu près de la rivière	14
Ménageant des zones-refuges pour la faune	30
Autres suggestions :	
broyats de bois	1
pas de sentier	1

2. Quelle végétation souhaiteriez-vous le long des sentiers ?

Une végétation spontanée	40	Forêt	3
Arbres isolés	2	Buissons	10
Arbres et arbustes d'ornement			1
Autres : Haies avec espèces indigènes			1

3. Quel type d'entretien souhaiteriez-vous ?

Pas d'entretien	3
Uniquement pour permettre un cheminement facile	37
Taille des buissons pour "faire propre"	0
Autres : Taille pour contenir la végétation	1

4. Quels aménagements proposeriez-vous ?

Place de pique-nique	15
Place de camping	1 (max. 3 à 4 tables)
Piste vita	0
Places d'observations avec panneaux explicatifs	27
Observatoire pour les oiseaux	22
Buvette	1
Autres : - pas d'aménagement	4
- aménagement d'un étang	1

En ce qui concerne le futur sentier, on relève les remarques suivantes :

- le sentier doit être le plus naturel possible, avec des aménagements discrets, et un accès facile au public.
- laisser assez d'espace de chaque côté de la rivière sans clôturer trop près des rives embuissonnées.

Quelques commentaires.

Faire partie de l'APSSA représente une première sélection par rapport à l'ensemble de la population. Il n'est donc pas étonnant que vos réponses présentent une certaine unité de vue et révèlent des comportements et des points de vue assez homogènes vis-à-vis de la rivière : elles donnent l'image du promeneur respectueux de la faune et de la flore à la fois discret et intéressé à la qualité de son environnement naturel.

La section I du questionnaire permet de remarquer que les bords du Seyon sont bien fréquentés par les membres de l'APSSA, au printemps et en automne surtout, mais 11 personnes seulement s'y rendent souvent. Ce sont les promenades à pied, au cours desquelles on observe et on photographie la nature qui font la majorité.

Certaines gênes sont ressenties, qui diminuent l'attractivité de ces promenades. Sont mentionnés le plus souvent, l'odeur et l'aspect de l'eau, qu'on ne peut espérer voir changer avant la construction de la nouvelle STEP du Val-de-Ruz. Quant aux déchets, qui se ramassent pratiquement chaque année par sacs entiers, ils sont amenés directement dans la rivière par les déversoirs d'orage, mais aussi abandonnés sur place par des promeneurs ou encore lancés depuis les voitures circulant sur la route cantonale.

On n'aime pas trop non plus la méthode brutale qui a été utilisée dans la correction des méandres, ni l'aspect que prend alors la rivière. On remarquera par ailleurs que l'action de l'APSSA pour améliorer l'embuissonnement des rives est soutenue par les Travaux publics, qui décident des corrections.

On souhaiterait, de manière assez générale, pouvoir mieux suivre les rives et que l'accès à la rivière soit amélioré (problème des barrières à bétail par exemple, ou des orties qui prolifèrent sur les rives à cause des apports de fertilisants). Enfin, certains font remarquer qu'il est difficile de se dépayser dans ce milieu, car le bruit des véhicules automobiles est partout perceptible (mais où ne l'est-il pas ?).

On peut tirer du dépouillement des questionnaires les informations suivantes :

- L'action du comité de l'APSSA est bien ressentie, et le sentier Valangin-la Borcarderie-Boudevilliers doit être prolongé.
- Une information plus poussée sur place devrait être élaborée, malgré les risques de vandalisme. Mais, pour garder son caractère au site, et ne pas entraîner des désagréments excessifs aux propriétaires bordiers par de grands afflux touristiques, les aménagements devraient rester discrets et modestes. Les remarques concernant la partie II A2 (signalisation) seront prises en considération par les responsables.
- En ce qui concerne les domaines d'information, on peut faire remarquer que chaque Bulletin de l'APSSA s'efforce d'apporter ce genre de renseignements. Mais on note aussi avec quelque surprise que de nombreux membres ignorent l'existence du Guide publié par la Nouvelle Revue neuchâteloise. Ce fascicule apporte une grande partie des informations souhaitées. On peut se le procurer auprès de M. Jean-Bernard Vermot, Temple 11, 2052 Fontainemelon, au prix de 12,50 francs, ou en librairie pour 15 francs.
- La section III du questionnaire devait nous indiquer vos préférences en matière d'aménagement. Vos réponses sont très claires : sentier herbeux, éventuellement recouvert de gravier dans les endroits humides, bordé d'une végétation spontanée, plutôt buissonnante, ne nécessitant qu'un entretien minimal pour maintenir un cheminement facile. On souhaite, chose nouvelle par rapport au secteur déjà réalisé, un ou des emplacements de pique-nique, ainsi que des places d'observation de la nature, des oiseaux en particulier, si possible avec panneaux explicatifs.
En résumé, et pour reprendre la jolie expression d'un correspondant, on doit laisser la dynamique des eaux s'exprimer, tout en permettant la promenade dans un cadre aussi naturel que possible.

On ne saurait terminer ce commentaire sans remercier tous ceux qui ont personnalisé leurs réponses, offrant leur collaboration pour écrire des articles, qui ont aidé dans le terrain. Vos offres sont notées ! Merci aussi pour les encouragements à persévérer... les membres du comité de l'APSSA, à ce que je crois savoir, en ont parfois bien besoin.

Francine Matthey-Probst